

INFORMATION SUR LE MONITORING CARDIAQUE IMPLANTABLE -ILR

Un moniteur cardiaque implantable est un petit appareil, de la taille d'une clé USB, qui surveille, contrôle et enregistre automatiquement et en permanence votre rythme cardiaque ; vous pouvez également enregistrer votre cœur à l'aide d'un activateur patient portatif (boîtier externe). La mémoire du dispositif permet d'enregistrer les moments où le cœur bat trop vite, de manière irrégulière, ou trop lentement. Sa durée de vie est de 2 à 5 ans.

Pourquoi vous a-t-on proposé de mettre ce monitoring ?

Il existe deux possibilités :

- ♥ Vous avez présenté une syncope (perte de connaissance brève) de nature indéterminée malgré un bilan cardiaque, et il existe un risque de récurrence, avec ou sans facteur de gravité potentiel (comme des antécédents d'infarctus ou de maladie génétique rythmique).
- ♥ Vous avez souffert d'un AVC (accident vasculaire cérébral) ou AIT (accident ischémique transitoire) et le bilan n'a pas mis en évidence de cause. Les médecins suspectent une fibrillation auriculaire à l'origine de votre accident (il faudra dans ce cas proposer un traitement anticoagulant).

Comment se passe l'implantation et y a-t-il des complications ?

Le médecin réalise une anesthésie locale de la peau. Une incision de \pm 2 cm permettra l'insertion du dispositif sous la peau. Une colle ou un fil de suture résorbable permettra de fermer la plaie, qu'il faudra désinfecter selon les indications fournies. L'implantation dure environ 15 minutes. Les **complications** de l'implantation sont rares (2-5%) et ne sont pas graves (aucun décès n'est à signaler). Il peut y avoir un petit hématome, des douleurs légères et très rarement une infection de la plaie.

Bénéfices et risques.

En surveillant le rythme cardiaque avant, pendant et après une syncope, le médecin peut savoir si elle est liée à une arythmie cardiaque. Dans ce cas, un traitement approprié est prescrit (médicament, pacemaker, ...)

Et après ?

Un plan de suivi sera établi avec votre cardiologue, tous les quelques mois. Si vous ressentez des symptômes avant votre visite programmée, vous pouvez venir contrôler le Holter implantable chez votre cardiologue.

Il n'y a pas de contre-indication à faire des activités physiques, du sport ou d'autres activités de la vie quotidienne. Vous pourrez subir une IRM (résonance magnétique nucléaire) sans problème. Parlez-en cependant à votre médecin avant l'examen.

En conclusion : si vous avez d'autres questions, vous devez en parler au médecin qui a demandé l'examen ou auprès du médecin ou du service où vous allez réaliser cet examen.

Ce formulaire est fait, ... non pas pour vous inquiéter mais pour vous donner une explication complète et précise de cet examen. Il vous est possible d'avoir des renseignements complémentaires au ☎ 064-23.48.20 (assistant de cardiologie).